



## Vente d une maison de leur parent encore vivant

Par **stephane74**, le **15/11/2008** à **10:50**

bonjour, ma mere et mon pere son a la retraite 66ans et 76 ans pour mon pere je voulais savoir si j ai recours pour la vente de leur maison je vous explique .ma mere a fait connaissance d un algérien de 35 ans sur internet qui lui a promis monde et merveille qu'il habite toujours sur algé donc il lui demande à mon avis de vendre sa maison etc et qu'il vienne la rejoindre pour un grand amour .Je ne crois pas 35ans et 66ans ya du fraude là dedans ? elle se fait avoir mais elle ne veut rien entendre il habite dans le pas de calais et moi evian haut savoie donc trop loin pour que je fasse quoi que soit que puisse faire je suis perdu merci